

RCS : CASTRES Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00407 Numéro SIREN : 807 859 772 Nom ou dénomination : A.P.I. MAZAMET
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2022 sous le numéro de dépôt 2986

Désignation de l'entreprise : SAS API MAZAMET			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : Quai Charles Cazenave 81200 MAZAMET			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 0 7 8 5 9 7 7 2 0 0 0 1 2			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122021					
			N-1 31122020					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 968	AC	2 968	2 968	
		Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 125	AG	2 125	149	
		Fonds commercial (1)	AH	36 868	AI	36 868	36 868	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	70 226	AU	26 310	43 916	51 023
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CV		
			Autres participations	CU		CU		
			Créances rattachées à des participations	BB		BB		
			Autres titres immobilisés	BD	5 936	BE	5 936	5 936
			Prêts	BF		BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	780	BI	780	780
TOTAL (II)		BJ	118 903	BK	28 435	90 468	97 724	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BN			
		En cours de production de services	BP		BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	740 968	BY	9 966	731 002	467 486
		Autres créances (3)	BZ	24 323	CA		24 323	47 023
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :10..7)10	CD	10 710	CE		10 710	10 710
Disponibilités		CF	97 623	CG		97 623	69 025	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	9 538	CI		9 538	5 391	
TOTAL (III)		CJ	883 161	CK	9 966	873 195	599 635	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 002 064	1A	38 401	963 663	697 359	
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	780	(3) Part à plus d'un an :	CR	14 946
Clause de réserve de propriété : *		Immobili-	Stocks :		Créances :			
sations :								

Désignation de l'entreprise SAS API MAZAMET		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	30 961	85 011
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	20 303	(54 049)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	161 265
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	150 000	150 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 134	10 837
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	170 879	91 951
	Dettes fiscales et sociales	DY	463 667	303 206
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 718	405
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	802 399	556 398
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	963 663	697 359
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	667 870	406 398	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **963 663** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 531 039** euros et un total **charges** de **3 510 736** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **20 303** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	2 968					2 968
	Autres	38 993					38 993
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 961					41 961
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	67 732					67 732
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	2 493					2 493
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 226					70 226
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	5 936					5 936
	Prêts et autres immobilisations financières	780					780
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 716					6 716
TOTAL		118 903					118 903

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 976	149		2 125
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 976	149		2 125
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	16 765	7 052		23 817
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 437	56		2 493
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 202	7 108		26 310
TOTAL		21 179	7 256		28 435

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2021
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	24 133	9 966	24 133		9 966
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	24 133	9 966	24 133		9 966
TOTAL GENERAL		24 133	9 966	24 133		9 966
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			9 966	24 133		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	780	780	
	Clients douteux ou litigieux	14 946		14 946
	Autres créances clients	726 022	726 022	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	6 000	6 000	
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 162	16 162	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 161	2 161	
	Charges constatées d'avances	9 538	9 538	
	TOTAL DES CREANCES	775 609	760 663	14 946
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	150 000	15 472	134 528	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	170 879	170 879		
	Personnel et comptes rattachés	155 031	155 031		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 315	82 315		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	187 550	187 550		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	38 771	38 771		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	11 134	11 134		
	Autres dettes	6 718	6 718		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	802 399	667 870	134 528	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

	31/12/2021	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	36 868	
TOTAL	36 868	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Produits à recevoir

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		82 863
Autres créances clients CLTS FACTURE A ETABLIR	82 863	82 863

Charges à payer

31/12/2021

Total des Charges à payer		116 823
Emprunts et dettes financières divers		273
INTERETS C/C	273	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		60 561
FRS FACTURES NON PARVENUES	60 561	
Dettes fiscales et sociales		54 820
PROVISION CONGES A PAYER	12 455	
PERSL CHARGES A PAYER	553	
PROVISION CS S/ CP A PAYER	4 027	
PERSL - CHARGES A PAYER	238	
ETAT CHARGES A PAYER TAXE APPR	3 477	
ETAT CET A PAYER	4 304	
CHARGES FORMATION PERMANENT	28 624	
TAXE EFFORT CONST INTERIMAIRES	690	
TAXE EFFORT CONSTRUCTION PERMANENTS	54	
ETAT TVS A PAYER	398	
Autres dettes		1 169
AAE SUR PRESTATIONS	1 169	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		9 538	9 538
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			9 538

Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100 000,00	1,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100 000,00	1,0000	100 000,00

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2021
VALEUR D'ORIGINE					22 590	22 590
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				4 303	4 303
	Redevances Exercice				5 513	5 513
	TOTAL				9 816	9 816
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				5 513	5 513
	entre 1 et 5 ans				1 686	1 686
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				7 199	7 199
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				11 295	11 295
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				11 295	11 295
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					5 513	5 513

Engagements financiers

31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties PRET PGE GARANTI PAR L'ETAT		135 000
		135 000
Engagements de crédit-bail REDEVANCES CREDITS-BAILS	7 199	
	7 199	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	7 199	135 000
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

A.P.I. MAZAMET
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Quai Charles Cazenave,
81200 MAZAMET
807 859 772 RCS CASTRES

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à **20 303,19 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 303,19 euros
-------------------------------	------------------------

A titre de dividendes	20 000,00 euros
Soit 0,20 euros par action	

Le solde	303,19 euros
-----------------	---------------------

En totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

6

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 600 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 19 400 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
	Dividendes	Autres revenus	
31/12/2020	-	-	-
31/12/2019	48 500 euros	-	1 500 euros
31/12/2018	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Laurent DUPONT
P/ la société ALTERNATIVE
Présidente